

## Interview avec Igor Kaliapine, Directeur du Comité contre la Torture

Nijni-Novgorod 26 juin 2010

### Entretien réalisé par Lukasz Jurczyszyn

*Transcription et traduction : Irina Tcherneva*

- *Pourriez-vous vous présenter et expliquer en quoi consiste l'action d'aujourd'hui ?*
- Je m'appelle Igor Kaliapine. Je suis directeur de l'organisation inter-régionale « Comité contre la torture », qui existe depuis 11 ans. Depuis sa création, chaque année... Non, pas tout à fait, puisque nous avons laissé passer la première année, mais en règle générale, et depuis longtemps déjà, nous organisons tous les ans un rassemblement, un « piquet d'information ». Il a lieu le 26 juillet, le jour international du soutien aux victimes de torture. Cela vise à informer les citoyens sur l'existence d'une organisation qui s'occupe de ce problème. Nous cherchons à attirer l'attention des citoyens et des journalistes sur le fait que la responsabilité des actes de torture commis par la police repose non seulement sur le Ministère de l'Intérieur, mais également, et à mon avis, avant tout, sur la direction du Parquet qui est l'organe chargé de réaliser le contrôle en la matière. Par le biais de ce rassemblement nous proposons aussi aux citoyens nos services, services qui, et je tiens à le souligner, sont rendus de manière tout à fait qualifiée. Les jeunes qui travaillent dans notre organisation et qui sont présents au piquet d'aujourd'hui, sont de bons juristes. Je pense que les personnes faisant appel à nous, les personnes ayant été confrontées au problème de la torture ou de mauvais traitements de la part des organes de maintien de l'ordre... elles ont la possibilité d'obtenir une consultation juridique, une aide qu'elles ne pourraient pas obtenir auprès des avocats professionnels, même moyennant une somme importante. Cela s'explique par le fait que nous, en nous occupant de ce problème, menons des enquêtes précises en réaction aux plaintes effectives. Nous sommes amenés à mener un travail qui relève à la fois de l'enquête de police et de l'instruction du parquet. Nous sommes obligés d'identifier les témoins, de nous rendre chez les personnes comme des instructeurs du parquet le feraient, d'interroger les citoyens, de mettre en place des expertises et ainsi de suite. Donc, tout ce que doivent faire les organes d'enquête dans ce genre de situations, mais ne le font pas, tout cela rentre dans nos activités. Et je peux dire que nous y réussissons. À l'heure actuelle, nous avons contribué à traduire en justice 71 employés de la milice, c'est-à-dire qu'ils ont été condamnés. C'est notre contribution à l'assainissement des organes du Ministère des affaires intérieures.
- *À Nijni Novgorod donc ?*
- Non, pas seulement à Nijni Novgorod. Nous travaillons dans 5 régions et ce chiffre s'applique aux 5. Mais la moitié ressort effectivement des procès menés à Nijni Novgorod. Je peux

affirmer que sans notre intervention, ces personnes, ces criminels qui sont condamnés aujourd'hui, et la plupart d'entre eux purgent leurs peines, ils auraient travaillé actuellement dans les organes de maintien de l'ordre. Ils auraient continué à porter des épaulettes, à jouir des importantes attributions que leur confère l'État et auraient continué à abuser de leurs fonctions.

- *Vous avez une grande expérience en la matière. Vous travaillez depuis 11 ans, comment qualifieriez-vous la dynamique des changements sur cette période ?*
- La dynamique est malheureusement loin d'être positive, je dirais. La situation reste stable et préoccupante. Elle ne s'améliore pas. Mais je pense...
- *Pourriez-vous parler à la fois des tortures et des actions menées contre, s'il vous plaît ?*
- Sans aucun doute, notre équipe juridique a acquis une grande expérience pendant cette période. Nous travaillons, certainement, de manière plus professionnelle qu'il y a 10 ou 5 ans. Mais nous devons prendre en compte le fait que le respect des droits de l'homme, dans les organes de maintien de l'ordre et surtout dans la police, n'a cessé de régresser. On peut voir ça du point de vue du professionnalisme ou de la composition des effectifs. Les gens qui sont recrutés actuellement dans la police sont sensiblement moins motivés et moins formés qu'il y a 10 ans. C'est un fait, malheureusement. Il est évident que malgré tous nos efforts, notre organisation, c'est-à-dire près de 40 personnes pour les 5 régions, nous ne pouvons pas agir en profondeur contre la situation qui empire dans cette énorme armée constituée par 1 million d'employés du Ministère de l'Intérieur. Mais, à mon avis, nous y contribuons de manière importante, dans la mesure où nous proposons des issues à cette condition. Ces dernières années, nous travaillons de concert avec la direction du Ministère de l'Intérieur dans les régions, je peux dire, dans *l'oblast* de Nijni Novgorod ou celle d'Orenbourg. Même dans la République de Tchétchénie, même si ça peut paraître étrange. Nous avons abouti à une certaine entente avec la direction du Ministère de l'Intérieur. Nous travaillons ensemble et ils ont changé leur attitude, naguère agressive, envers nous. Si, au début, nous étions perçus comme des ennemis de la police, cette attitude est en train de changer. Ils comprennent, eux aussi, qu'on ne peut pas continuer ainsi et qu'il faut faire quelque chose. Ils comprennent que leur système, en tant que système chargé du maintien de l'ordre, est en train de s'effondrer.
- *Et l'action que vous organisez aujourd'hui... Vous avez dit que c'est très important pour vous puisque à l'heure actuelle cela permet d'inscrire la preuve de votre existence dans l'espace public, dans la ville, et parmi la population de Nijni Novgorod. Et vous avez aussi dit que c'est très important que les médias de masse en fassent écho. Aujourd'hui vous constatez qu'il n'y a pas de journalistes, comment l'expliquez-vous ? Comment c'était auparavant ? Comment ça a changé au jour d'aujourd'hui ? Pourriez-vous m'en dire quelques mots ?*
- Je dois dire que j'évalue positivement la collaboration entre notre organisation et les médias, à Nijni Novgorod en tout cas. En règle générale, beaucoup de journalistes viennent à nos actions

publiques. Le fait qu'il y en a peu aujourd'hui, je pense que c'est dû à la convergence de plusieurs facteurs : canicule et week-end. D'habitude les jours ouvrables, il y a 10 fois plus de gens à cet endroit. D'ordinaire une foule de gens circule dans cette rue. Et aujourd'hui il y a pratiquement personne, la rue est vide. Le week-end et la chaleur font que les gens quittent la ville pour se rendre aux datchas. Ils se réfugient dans les lacs et les rivières. J'espère qu'au bout de l'heure que nous aurons passée ici, personne n'aura eu une insolation. Il fait trop chaud.

- *Et qu'est-ce que vous faites habituellement ? Aujourd'hui est un jour particulier, une journée internationale, mais durant toute l'année ?*
- Durant l'année, nous ne menons pas d'actions publiques, comme aujourd'hui, dans la rue. Nous organisons des conférences qui attirent toujours la presse, puisque nous abordons des sujets qui captivent les lecteurs et les téléspectateurs. C'est pourquoi les journalistes viennent toujours. Notre activité principale consiste à mener des enquêtes suite à des plaintes concrètes, et si le fait est confirmé, nous prenons l'engagement de mener cette affaire jusqu'au tribunal. Au final, les policiers coupables se retrouvent là où ils le doivent, c'est-à-dire sur le banc des accusés, et la personne qui a souffert des actes de ces représentants du pouvoir, reçoit une compensation versée par le Trésor Public de la Fédération de Russie. Je peux dire que nous avons récupéré presque 18 millions de roubles de l'État au profit des citoyens qui ont souffert des tortures. C'est une somme assez importante. Puis les récits sur les enquêtes menées et sur leurs résultats suscitent toujours un vif intérêt des médias. Le fait que les journalistes de Nijni Novgorod ne soient pas présents à l'action d'aujourd'hui, en tout cas pour l'instant, ce n'est pas forcément significatif.
- *Pourquoi avez-vous choisi cet endroit spécifique pour l'organiser et pas la place de Minine, par exemple ?*
- En fait, c'est l'endroit le plus fréquenté de la ville. Je dois dire encore une fois, c'est une rue piétonne et il y a toujours une foule de gens ici. Il y a deux ans, nous avons organisé un piquet sur la place de Minine. Mais les gens passent loin du monument alors qu'ici ils doivent passer devant nous... d'habitude. C'est juste que la rue est vide aujourd'hui.
- *[...] Pourriez-vous me parler de l'action de l'année dernière ? Comment ça s'est passé ?*
- L'année dernière ... L'année dernière, les autorités nous ont formellement interdit d'organiser cette manifestation, en prenant un prétexte complètement ridicule, de mon point de vue. La première raison étant la suivante : nous allions faire du bruit et déranger les habitants des immeubles avoisinants. Il faut savoir que dans cette rue, il y a toujours de la musique, il y a plein d'activités très bruyantes. Par exemple, le parti « Russie Unie » ou la fraction « Russie Juste » y organisent en permanence tout un tas de manifestations publiques. Celles-ci sont effectivement accompagnées de bruits, alors que nous, je le répète, nous menons ces piquets

depuis bien des années. Vous le voyez vous-même que nous ne produisons aucun bruit particulier. Nous exposons des banderoles qui comportent nos quatre thèses fondamentales et nous distribuons des informations aux passants. Sans aucun doute, nous ne dérangeons personne. Tout simplement, il est probable que les pouvoirs ont décidé, l'année dernière ... Moi... Je ne cherche pas, d'habitude, à comprendre la logique des actions entreprises par notre pouvoir politique, que ce soit au niveau local ou fédéral. Ils agissent parfois de manière bête de toute évidence, mais ils y insistent, ils s'obstinent ... J'ai du mal à comprendre pourquoi ils l'ont interdit, l'année dernière. Malgré tout, nous sommes sortis manifester parce que nous considérons que les autorités politiques n'ont même pas le droit d'interdire ce genre de réunion publique. En fait, on ne leur demande pas d'autorisation, on les informe. Les forces spéciales de la police (OMON) ont été néanmoins mobilisées et on a tous été interpellés et emmenés. Les organisateurs ont été poursuivis pour infraction administrative. À l'heure actuelle, la Cour européenne des droits de l'homme étudie notre plainte puisque nous avons perdu tous les recours au niveau fédéral.

- *Pourriez-vous parler un peu de votre équipe ? Vous avez dit, c'est une équipe de juristes professionnels. Ce qui m'intéresse, en tant que sociologue, c'est que nous savons qu'il y a beaucoup d'étudiants en droit et en management en Russie. Comment ça se passe maintenant ? Quel est le type de personnes qui choisissent la formation juridique pour travailler chez vous, par exemple ? Quel type de personnes ... Considérez-vous qu'il y a une augmentation du nombre de personnes qui s'y intéressent ? Comment pouvez-vous le définir ?*
- Premièrement, il y a beaucoup de personnes, à Nijni Novgorod comme dans d'autres régions, beaucoup de personnes qui ont travaillé dans les forces de l'ordre pendant un certain temps. C'est-à-dire qu'une personne dotée de visions, disons... idéalistes sur le travail de la police et du parquet, termine ses études à l'Université, obtient un diplôme en droit et se fait embaucher au parquet. Une première fois, ses responsables lui disent, à lui qui instruit l'affaire, que « pour telle et telle affaire, il faut obtenir ce résultat précis ». Selon la loi, la personne est complètement indépendante, mais dans les faits son chef l'appelle et lui dit : « Là, c'est nécessaire. Débrouille-toi comme tu veux mais Khodorkovski doit être en prison ». Ça c'est un exemple grossier. Après une deuxième ou troisième fois, soit elle se résigne, en terme professionnel, c'est-à-dire qu'elle comprend que pour faire une carrière il ne faut pas forcément respecter la loi, mais plutôt l'accommoder par rapport aux injonctions de la direction. À partir de ce moment-là elle cesse d'être un vrai juriste. Elle n'est plus juriste, elle est « À votre service ». Elle est un valet de la jurisprudence. Ou alors la personne prend la décision de quitter les structures étatiques et commence à chercher un travail et là devient avocat, mais... L'avocat c'est une bonne profession noble, mais ... tout le monde ne veut pas forcément servir un client qui a de l'argent. Pour survivre, l'avocat doit travailler au service des clients solvables. Nos juristes, eux, ont le luxe de

pouvoir travailler sur des cas précis, de travailler avec les gens qui ont souffert des tortures, sans prendre en compte leur solvabilité. Tout compte fait, ce que nous faisons ressemble au travail de qualité que ferait un avocat de la défense, tel qu'on le voit à la télévision en tout cas. L'avocat, qui mène une enquête en indépendance et défend son client ou représente ses intérêts. C'est précisément le travail de ceux qui effectuent nos enquêtes. En plus, ils ... L'avocat ne peut pas travailler gratuitement pour son client, il ne pourra pas survivre. Alors que nos employés ont cette chance, bien que les avocats gagnent 5 fois plus qu'eux.

- *Constatez-vous une croissance du nombre de jeunes juristes qui viennent travailler chez vous ou n'y a-t-il pas assez de monde ?*
- Vous savez, il y a assez de gens, assez de juristes. Le problème est plutôt que tout bon juriste n'est pas forcément un bon défenseur des droits de l'homme. Moi, par exemple, non seulement en tant que responsable de cette organisation, mais en tant que défenseur des droits de l'homme avant tout, j'aimerais que tous les employés de notre organisation soient non seulement de bons juristes mais également des personnes qui sont convaincues sur le plan des idées, que cette bataille est nécessaire au pays, à la société, y compris à l'État, pour qu'il devienne un État efficace, civilisé. Nous avons des personnes qui viennent pour gagner un salaire et travaillent honnêtement. Il y en a. Mais les faits montrent qu'elles travaillent pendant un certain temps, puis elles partent exercer la profession d'avocat ou trouvent un autre service d'État. Donc les personnes qui restent chez nous sont celles qui s'y accrochent et intègrent progressivement cette idéologie de la défense des droits de l'homme. En plus, la spécificité du travail y concourt. Ce genre de manifestations publiques y contribue, entre autres, parce qu'un juriste comprend très bien qu'il est pratiquement impossible, au regard de la loi, d'interdire ce piquet. Lorsque c'est interdit, ça veut dire que les autorités abusent de leurs pouvoirs, en l'occurrence les autorités municipales. L'année dernière, elles ont dispersé un rassemblement. Tous se sont fait frapper, plus ou moins forts, par les Forces spéciales de la police (OMON). Tout cela, ça éduque d'une certaine manière. Soit les personnes se disent : « À quoi bon tout ça ? Il vaut mieux que j'aille travailler dans une agence respectable », soit elles deviennent défenseurs des droits de l'homme.
- *Quels sont les obstacles les plus importants auxquels vous êtes confrontés dans le cadre de votre activité ? Comment pourriez-vous les définir ?*
- Oh, vous savez, il y a énormément d'obstacles. Énormément. Avant tout c'est ... je ne dirais même pas la passivité, mais une espèce de fatalisme dont notre société est imprégnée. L'avis le plus répandu qu'on peut entendre de la part de nos citoyens est le suivant : « De toute façon, vous ne changerez rien ! Et je ne participerai jamais à tout ça parce que c'est inutile. » Il y en a peu qui nous disent : « Vous avez tort ». Tout le monde est d'accord mais ils disent : « Mais quand même... Quoi qu'il en soit, on ne peut rien changer ! Nous tous sommes incapables de changer la situation ! Nourgaliev, le ministre de l'Intérieur, lui il le peut, mais nous, citoyens,

nous n'y pouvons rien. » Alors que je suis profondément convaincu que c'est précisément l'inverse. C'est Nourgaliev qui ne peut rien changer. Je suppose même qu'il le veut, mais il ne le peut pas. Alors que nous en avons la possibilité. Mais il faut apprendre à le faire: il faut apprendre à contrôler le pouvoir et l'État, non seulement la police, mais toutes les structures quelles qu'elles soient. Nos citoyens sont prêts à s'indigner. Quand ils n'en peuvent plus, ils sont prêts à rejoindre une révolution quelconque. Ça c'est plus caractéristique de nos citoyens, alors que donner un peu de son temps de façon quotidienne ou hebdomadaire pour du militantisme, pour un contrôle civique de la police ou des services communaux, , du travail de la municipalité ou même de l'administration de son quartier ... curieusement, ils ne sont pas prêts pour ça.

- *Quels autres obstacles ? Par exemple, le rôle de la collaboration avec les étrangers, les institutions européennes ?*
- Nous collaborons étroitement.
- *Avec lesquelles ?*
- Nous travaillons de concert avec les ONG étrangères, telles que Human Rights Watch, Amnesty International. Nous collaborons avec des groupes de députés de l'Assemblée parlementaire [du Conseil de l'Europe], par exemple. Je viens de rentrer justement, j'ai fait une intervention auprès du groupe des députés de l'ADLE (Alliance des Démocrates et des Libéraux pour l'Europe).
- *Pensez-vous qu'il y a un changement dans cette collaboration, depuis les 10 dernières années ? Constatez-vous un progrès...*
- Il y a un progrès dans la collaboration, sans aucun doute. Il est plus difficile pour moi de répondre à la question : y a-t-il un progrès quant à l'impact de ces efforts sur le pouvoir ? Là, c'est difficile de répondre puisque le niveau de la démocratie dans la Fédération de Russie, à mon avis, n'a cessé de régresser depuis les 15 dernières années. Pourtant les organisations avancent, mais la situation dans le pays est malgré tout en régression. Je crois que ça ne veut pas dire que nous ne sommes pas efficaces. En revanche, ça veut dire que nous ne sommes qu'une petite goutte dans un énorme océan. Nous, 38 personnes, pour 150 millions de citoyens. En réalité, il y a très peu d'associations qui travaillent réellement de manière efficace. Très peu !
- *Pourrait-on parler d'un certain changement quant au regard que portent les institutions étrangères sur la Russie ? Ne pourrait-on pas dire qu'on ferme les yeux sur ...*
- Si on parle des réactions de la communauté internationale aux violations concrètes des droits de l'homme, là bien sûr. Je me permets de citer un document, qui a été rendu public à l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe il y a deux jours. Il a été préparé par Dick Marty, rapporteur spécial. Le document concerne la violation des droits de l'homme dans le Caucase du Nord. Il se réfère aux déclarations d'un juge de la Cour européenne, qui, lors de leur

conversation avait amèrement remarqué que « malheureusement, le gaz est devenu plus important que les droits de l'homme ». C'est vrai. C'est vrai : malheureusement, les violations systématiques que se permettent les pouvoirs de Russie sont, à mon avis..... et selon l'opinion de l'Assemblée parlementaire, qui a voté à l'unanimité,... y compris d'ailleurs la délégation de la Fédération de Russie qui a voté la résolution issue de ce rapport ... Malheureusement, la réaction des pays-membres du Conseil de l'Europe, en l'occurrence, est insuffisante, de mon point de vue. Elle est de toute évidence édulcorée. Il est également évident que cela se fait pour complaire dans la conjoncture économique actuelle. Le gaz russe à bon marché est devenu effectivement plus important pour tout le monde et ils sont réellement prêts ... plus que prêts même. De toute évidence ils ferment les yeux sur ... la stagnation, ou plutôt, sur la dégradation de la démocratie en Russie, sur une attitude je-m'en-foutiste par rapport aux violations criantes des droits de l'homme. Nous, je voudrais le souligner, nous nous préoccupons des violations des 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> articles de la Convention européenne, à savoir droit à la vie et droit à la liberté et à la sûreté contre les tortures. C'est-à-dire que nous parlons des crimes assez terribles. Nous parlons d'assassinats commis par les organes de maintien de l'ordre, qui représentent le pouvoir. Et même face à ça, le pouvoir ne réagit pas, pas de manière systématique. Des employés concrets ... lorsque nous prouvons leur culpabilité.... Quand nous, à la place du parquet, prouvons leur culpabilité et à la suite d'un travail long et méticuleux, qui prend 2-3 ans, parfois même plus (nous avons eu une affaire qui a duré 8 ans).... quand nous menons cette affaire au niveau du tribunal, l'employé en question est puni mais le système n'est pas changé. Voici ce qui se passe, malheureusement. Toutes les structures européennes sont très bien informées de cet état de fait. La Cour européenne des droits de l'homme appose son tampon sur des centaines de résolutions contre la Russie. Le Comité des ministres au sein du Conseil de l'Europe, organe exécutif de la Cour européenne, n'entreprend rien pour assurer l'exécution de ces décisions. Systématiquement la Russie n'exécute pas les décisions de la Cour européenne.

- *Pour la première fois, nous sommes venus à Nijni Novgorod pour deux mois. Juste pour vous expliquer, nous étudions les rapports entre la jeunesse radicalisée, le processus de leur socialisation et leur radicalisation, leurs relations mutuelles et celles qu'ils construisent vis-à-vis du pouvoir. Nous viendrons encore en avril pour trois mois. Pensez-vous qu'on peut dire, comme l'ont dit nos correspondants, qu'il existe un niveau particulièrement élevé de violence de la part de la police à Nijni Novgorod en comparaison avec d'autres villes de Russie ?*
- Je ne pourrais pas dire ça.
- *Y a-t-il des chiffres ?*
- Je peux vous dire que nous avons des sections dans trois régions de la Fédération. Si on enlève la Tchétchénie, qui est évidemment un cas à part. Nous avons Oufa, Orenbourg et la République de Mari El. On peut comparer quant à l'ampleur de la violence, avec Orenbourg et le

Bachkortostan, c'est-à-dire Oufa. Je pense qu'à Oufa le niveau de violence est plus élevé qu'à Nijni Novgorod. À Orenbourg, il n'est pas plus bas en tout cas.

- [Ilya, de l'organisation « Une autre Russie »] Le niveau de la violence est systématiquement plus élevé dans les républiques nationales.
- Je pense qu'à Nijni Novgorod, la violence exercée par la police, on en parle plus. C'est sûr. Mais cela ne signifie pas que le niveau lui-même est plus élevé. Cela signifie qu'au contraire... bien au contraire ici on prête plus d'attention à ce problème. La situation d'ici a tendance à s'améliorer. Je ne dirai pas qu'elle est meilleure mais elle a tendance à s'améliorer justement parce qu'on en parle beaucoup. Parce que la moitié des 70 policiers, que nous avons en fin de compte mis derrière les barreaux, la moitié d'entre eux vient de Nijni Novgorod. Mais ce n'est pas parce qu'il y a plus de tortures ici mais parce que le travail sur place est le plus intense et le plus efficace. Tôt ou tard la police sera meilleure ici, j'en suis profondément convaincu. Elle deviendra ... si jamais un jour elle s'améliore, ça se produira plus vite à Nijni Novgorod qu'à Oufa.
- [Ilya] Igor Alexandrovitch, on a l'impression que la police a encore recruté des bourrins ... Il y a de nouveau quelque chose qui se passe.
- Ça c'est l'autre côté du problème. Malheureusement, ceux qui ne sont pas des bourrins n'iront pas travailler à la police aujourd'hui. Pourquoi donc quelqu'un qui n'est pas un bourrin irait y travailler ? Avec un salaire de 5 000 roubles ? Rejoindre une profession sur laquelle tout le monde crache ? ... Moi ... Ne serait-ce qu'à partir des exemples de mes connaissances ... Je connais un colonel de notre Direction des affaires intérieures de Nijni Novgorod. Je ne donnerai pas son nom. Il a travaillé honnêtement pendant 24 ans à la police, il a depuis longtemps le grade de colonel. Il me dit : « Je me considère comme un vrai flic, un flic compétent. Ayant donné 24 ans de ma vie à la lutte avec la criminalité, j'ai honte de porter mon uniforme dans la rue. Parce que quand je sors, je sens une telle attitude négative que ... voici, celui-là, un « loup-garou » [nom donné aux policiers corrompus depuis quelques années], un corrompu... Je me sens comme une poubelle qui marche et j'essaie de ne pas porter l'uniforme à l'extérieur. ». Voilà où on en est. Quels sont ces gens qui iraient exercer cette profession pour 5 000 roubles ? Pourquoi ils y iraient ? Pour s'occuper les personnes seules ... Visiblement, ils ne servent qu'à ça.
- [Ilya] J'ai été détenu à la Direction des affaires intérieures du district Sovetskij. Lorsqu'ils m'y conduisaient, il y avait trois flics, dans la voiture, qui discutaient de qui vole les portables à qui, entre eux. Quelqu'un avait volé à un jeune gars, stagiaire, un téléphone portable qui coûte 10 000 ou 15 000 roubles. Ces parents le lui avaient offert. Ces collègues plus expérimentés lui disaient : « T'es con. Où est-ce que tu l'as laissé ? Faut pas ! C'est l'enquêteur un tel... »
- *J'ai une dernière question à vous poser, je ne vais plus vous retenir. À propos de votre activité,*



*le fait que ayez réussi à mettre en prison autant de policiers. Vous êtes vous retrouvé vous même en danger ?*

- Cette situation ... le plus souvent ce sont nos victimes qui y sont confrontés. On essaie effectivement d'exercer une pression sur ces personnes. Vous comprenez que si la victime, la personne passée à tabac par les policiers et qui est notre requérant, si elle écrit une déclaration en demandant de clore son affaire, nous serons obligés de le faire. Puisque nous ne pourrions tout simplement pas venir officiellement au parquet, au tribunal. Nous nous y rendons en tant que ses représentants sur la base d'une procuration. Si elle la retire, nous perdons en un instant tous nos pouvoirs. Les policiers, qui connaissent ces règles, le comprennent et cherchent à exercer une pression sur les victimes. En ce qui concerne la pression sur nos employés ... je ne dirais pas qu'il y a eu des menaces à la sécurité de la personne. S'il y en a eu en tout cas, je ne les considère pas sérieuses pour autant. Il y a eu des menaces de créer des problèmes à l'organisation elle-même : notamment d'envoyer les contrôles du fisc, de nous priver du local que nous occupons. Ce genre de menaces se répète assez souvent. Mais je crois que nous sommes assez bien protégés de ce point de vue. En ce qui concerne les menaces à l'intégrité physique, il est peu probable qu'on puisse s'en protéger d'une manière efficace. Mais la seule chose, peut-être que vous avez remarqué, notre collectif est essentiellement masculin. Pour le poste d'inspecteur, ceux qui mènent directement les enquêtes sur les affaires, nous ne recrutons pas les femmes. C'est une mesure ouvertement discriminatoire mais qui existe chez nous *de facto*. Parce que la femme peut-être ... Ce n'est pas vraiment un travail de femme.
- *Et vous vous avez peur de quoi ?*
- Il peut y avoir des situations où certaines personnes recourent à la violence. Dans les régions ordinaires, et surtout en Tchétchénie, on a eu des collègues kidnappés, tués ou passés à tabac. Ça a existé. Il ne s'agit pas des employés de notre organisation, mais de nos collègues qui font à peu près la même chose que nous au sein d'autres organisations. Nous travaillons ... touchons du bois, pour l'instant... sans pertes sérieuses. Sans victimes.
- *Pourvu que ça reste ainsi.*